



Conditions générales de vente (CGV)

PREAMBULE

Les présentes conditions générales de vente (ci-après les “ CGV ”) s’appliquent exclusivement

Entre la société Ezeeplant SAS – Rue des tanneurs – 63120 VOLLORE-VILLE, immatriculée au RCS de Clermont-Ferrand sous le numéro 838 653 467, numéro de TVA intracommunautaire :

FR 12 838 653 467, ci-après dénommée “ **Ezeeplant SAS** ”,

Et toute personne physique ou morale majeure, qui souscrit un abonnement sur le site internet www.ezeeplant.com ou par téléphone. Ci-après dénommée le “ **Client** ”.

ARTICLE 1. OBJET

Les présentes Conditions Générales de Vente déterminent les droits et les obligations des parties dans le cadre de la souscription d’un abonnement à une offre Ezeeplant SAS, proposée sur son site internet www.ezeeplant.com ou par téléphone. Les présentes conditions s’appliquent, sans restriction ni réserve, à l’ensemble des abonnements proposés par Ezeeplant SAS sur son site internet :

www.ezeeplant.com (ci-après, dénommé le « **Site Internet, ou les pages web** »).

Toute commande passée sur le Site Internet entraîne l’acceptation des présentes Conditions générales de vente, dont le Client reconnaît avoir pris pleinement connaissance avant le paiement. Ces CGV prévaudront sur toutes autres conditions figurant dans tous autres documents, sauf accord préalable exprès et écrit de la part d’Ezeeplant SAS.

ARTICLE 2. ZONE GEOGRAPHIQUE DU SERVICE

Les services par abonnement proposés par Ezeeplant SAS sont disponibles uniquement à une distance de 20Km autour du centre-ville de :

- Chambéry, Aix les Bains, Lyon, Vénissieux, Villeurbanne, Bron, Meyzieu, Saint Etienne, Thiers, Clermont-Ferrand

Au-delà de ces zones les demandes de clients ne pourront pas être prises en compte. Le Client reconnaît en être informé par la présente et ne pourra en aucun cas demander une indemnisation liée à la méconnaissance de cette clause.

ARTICLE 3. ACCES AU SITE INTERNET

Le Site Internet est accessible de manière permanente, sauf en cas d’interruption, volontaire ou non, qui pourraient s’avérer nécessaire pour des besoins de maintenance ou de force majeure. A ce titre et compte

tenu de la nature de son activité, il est rappelé que Ezeplant SAS est tenue à une obligation de moyens et ne pourra donc être tenue responsable de tout préjudice résultant d'une indisponibilité du Site Internet.

ARTICLE 4. SERVICES ET PRODUITS

Ezeplant propose une formule d'abonnement à un jardin renouvelé périodiquement dont la souscription se fait exclusivement sur le Site Internet Ezeplant SAS. Tout abonnement souscrit donne droit à la commande des plantes proposées et à livraison du nombre de modules (jardinière) de 80cm par 40cm souscrits et du renouvellement des plantes selon le type d'utilisation.

Le Site Internet propose trois (3) types d'abonnement au choix pour le Client :

1. Abonnement **Nature** renouvellement des plantes tous les 3 mois, utilisation lumière naturelle ;
2. Abonnement **Nature +** renouvellement des plantes tous les 3 mois, avec le réglage des accessoires pour utilisation avec une lumière naturelle insuffisante ;
3. Abonnement **Pickplant**, renouvellement des plantes selon les termes du contrat, pour une récolte permanente de végétal.

4.1 PROPRIETE DES MATERIELS LIES AU SERVICE EZEPLANT

Ezeplant a développé des matériels pour faciliter l'usage du végétal. Aussi, le client reconnaît la propriété inaccessibles des matériels Ezeplant, décrits ci-après, qui lui seront remis contre caution à la première livraison et qu'il restituera à l'échéance de son abonnement et ce, en parfait état, contre le remboursement de sa caution. Le client s'engage également à ne pas chercher à ouvrir, modifier, utiliser les composants Ezeplant hors du contexte spécifique de son abonnement. Dans le cas contraire, Ezeplant se réserve la possibilité d'entamer les recours prévus par la loi.

1. **Bac de culture** contenant le substrat, les plantes et techniques agronomiques Ezeplant ;
2. **Sous-bac** rempli d'eau et supports des accessoires ;
3. **Module de pilotage**, boîtier contenant des composants électroniques ;
4. **Parement, pour certains abonnements**, accessoire esthétique et démontable, composé d'une seule ou d'un ensemble de pièces, qui recouvre les 4 faces de l'ensemble, composé d'un bac et du sous-bac afin d'ajouter une valeur décorative aux jardins Ezeplant.

Les articles notés de 1 à 4, sont regroupés sous le nom « équipements accessoires » dans la suite du présent document contractuel.

4.2 L'ABONNEMENT SPECIFIQUE « PARTENAIRE EZ »

Pour le lancement de nouveaux produits ou de nouvelles offres, Ezeplant propose à des primo-utilisateurs de bénéficier d'abonnements spécifiques au titre de « partenaire EZ ».

Les clients « partenaires EZ » reconnaissent et acceptent d'utiliser un service ou un matériel durant une phase exploratoire des usages et pour cette raison, bénéficient d'une remise tarifaire.

Ezeplant SAS propose à ses clients « partenaires EZ », qui s'exécuteront de leur plein gré et sans rétribution, de partager leur expérience en remplissant, soit un questionnaire Ezeplant, soit en accordant à Ezeplant le droit d'utiliser leurs témoignages sur des supports de communication ou les réseaux sociaux.

4.3 CREATION D'UN ESPACE PERSONNEL

Le Client doit se connecter sur le Site Internet pour souscrire un abonnement aux services proposés par Ezeplant SAS et s'il s'agit de sa première connexion, il doit créer un espace personnel comprenant un identifiant et un mot de passe qu'il peut changer à tout moment. Le Client doit fournir d'autres renseignements, tels que : nom, prénom, adresse de livraison, adresse électronique, numéro de téléphone, afin de valider la création de son espace personnel.

Ces informations sont nécessaires à Ezeplant SAS pour traiter la commande du Client. Le Client peut également indiquer tout complément d'information nécessaire à la livraison, pour parvenir au pas de sa porte (code d'entrée, interphone, etc.).

En cas de perte, le Client peut demander la création d'un nouveau mot de passe depuis l'onglet « Se connecter » sur la page d'accueil, en cliquant sur « Mot de passe oublié ». Le Client doit renseigner son adresse email d'inscription et cliquer sur « Envoyer ». Il recevra en retour un email contenant un lien qui lui permettra de choisir un nouveau mot de passe.

Le Client est seul responsable de son identifiant et de son mot de passe qui est strictement confidentiel, et qui lui seront nécessaires à chaque connexion ou commande sur le Site Internet.

1. Le Client se connecte à l'adresse www.ezeplant.com
2. Le Client crée son espace personnel. Il renseigne son adresse e-mail « de référence » et son mot de passe. Un mail lui est automatiquement renvoyé sur sa messagerie dans lequel il trouve un lien dynamique. En l'activant le Client valide son adresse et revient à son espace personnel.
3. Le Client renseigne ensuite les coordonnées indispensables pour la livraison, à savoir : nom, prénom, adresse postale et numéro de téléphone et toutes informations complémentaires utiles à la livraison, horaires, accessibilité du lieu par exemple.
4. Le Client renseigne une fiche descriptive du (des) lieu(x) d'implantation des solutions Ezeplant, pour permettre à Ezeplant d'établir un choix de plantes et d'accessoires pertinents, indispensable à la croissance végétale. Le client nomme chaque lieu de façon à simplifier ses prochaines connexions et renouvellements.
5. Le Client choisit ses plantes, soit sur des propositions élaborées par Ezeplant, soit en composant lui-même parmi la gamme proposée, correspondantes à la fois au lieu d'utilisation et aux stocks disponibles à cet instant. Certaines plantes, dont la valeur les place hors de l'abonnement et sujettes à une majoration de prix, sont signalées au moment du choix et seront facturées en sus.
6. Préalablement au paiement, le Client est invité à vérifier les éléments de sa commande en consultant le contenu de son panier, et peut saisir un code promotion.
7. Le Client passe à l'étape du règlement, renseigne ses données bancaires sur les pages d'un site partenaire de confiance et sécurisé, à qui Ezeplant SAS délègue l'utilisation des données bancaires.
8. Le Client précise s'il souhaite être destinataire des diverses annonces et promotions en validant la case « J'accepte de recevoir par e-mail la newsletter www.ezeplant.com ». Le Client coche la case « Je déclare avoir pris connaissance et accepté les CGV du site www.ezeplant.com » puis valide sa commande en cliquant sur l'icône « Valider ma commande et procéder au paiement ».
9. En cliquant sur l'icône « Valider ma commande et procéder au paiement », le Client reconnaît avoir la pleine capacité juridique pour s'engager au titre des présentes CGV et reconnaît que la souscription de l'abonnement entraîne le paiement de celui-ci.

4.4 SOUSCRIPTION A UN ABONNEMENT – CHOIX DES PLANTES

Le parcours de la première connexion se déroule comme suit sur le Site Internet Ezeplant :

Suite à la souscription de l'abonnement, Ezeplant SAS confirme sa commande à son Client par courrier électronique envoyé à l'adresse e-mail de référence.

La commande sera ferme et définitive à réception par Ezeplant SAS de l'entier paiement du prix par prélèvement, tel qu'indiqué à l'article 6 des présentes CGV. Ezeplant SAS se réserve cependant la possibilité de refuser la commande, pour toute demande anormale, hors du périmètre géographique, réalisée de mauvaise foi par exemple, ou pour tout motif légitime.

4.5 CARACTERE PERISSABLE DU VEGETAL

Le Client a connaissance et accepte à la fois le caractère vivant et périssable des végétaux. Aussi, il accepte le risque d'incident de culture, des agressions d'organismes ou parasites pouvant entraîner une dépréciation qualitative des plantes durant la période de plantation et validation assurée par les partenaires locaux. Dans

ce cas, Ezeepant SAS avertira le Client par mail des mesures prises ou des solutions de compensation – sur le principe d'une plante pour une plante - par une espèce ou un sujet de variété équivalente ou de valeur supérieure. Le Client reconnaît en être informé et ne pourra en aucun cas demander une indemnisation liée à la méconnaissance de cette clause.

4.6 MODALITES DE L'ABONNEMENT

Les abonnements proposés sur le Site Internet sont à durée indéterminée, renouvelables tacitement. Chaque Partie est libre d'y mettre un terme dans les conditions de l'article 4.7.

Conformément à l'article 4 – Souscription à un abonnement - l'abonnement prendra effet à compter de la validation par un mail de confirmation.

La première livraison aura lieu lors d'un rendez-vous convenu avec le partenaire agréé qui assure la livraison après le délai de 4 semaines nécessaire à la réalisation de la première commande. Le Client prévoira un temps de présence sur le site de la livraison suffisant pour la première installation, de surcroît si l'abonnement comprend des accessoires tels que l'éclairage d'appoint par exemple. Le client devra également prévoir un passage libre de 60cm de largeur, sur l'ensemble du parcours d'accès au lieu d'utilisation de son mini-jardin. En cas de difficulté d'approche, le partenaire Ezeepant assurant la livraison peut appliquer une majoration de 30 Euros par quart d'heure supplémentaire, le client sera averti au préalable pour validation.

Le renouvellement des abonnements **Nature** et **Nature+** a lieu tous les 3 mois. Le client sera averti 6 semaines avant la date du renouvellement par un courrier électronique pour se connecter sur son espace personnel pour précéder au choix des plantes de la période suivante parmi les plantes et accessoires proposés. Le délai de quatre semaines de préparation est nécessaire avant la livraison.

Le Client reconnaît que la souscription de son abonnement sur le Site Internet l'engage à un paiement obligatoire tous les mois, sauf hypothèse de désabonnement. Le Client sera ainsi prélevé tous les mois, du montant de son abonnement tel que précisé sur la page « Mon abonnement ». Le Client peut à tout moment télécharger ses factures dans la rubrique « Mon compte ».

4.7 DESABONNEMENT

Le Client est libre de mettre fin à son abonnement à partir de son abonnement initiale, information inscrite sur le bon de commande.

Afin de ne pas engager la prochaine culture et livraison, le client devra informer Ezeepant de son souhait de résilier, soit au minimum 2 mois avant la dernière livraison.

Pour se désabonner, le Client devra se rendre sur son espace personnel muni de son adresse email et son mot de passe. Il clique sur la rubrique "Se désabonner". Le Client doit ensuite confirmer sa volonté de se désabonner en cliquant une seconde fois sur la fenêtre spécifique de l'écran (pop-up) qui lui demande de confirmer son choix. La date du dernier prélèvement lui est également indiquée.

A ce titre, le client est informé que tout jardin payé lui sera automatiquement livré. Le désabonnement sera pris en compte pour l'échéance suivante.

De son côté, Ezeepant SAS se réserve unilatéralement le droit de mettre un terme immédiat à l'abonnement d'un Client, sans être tenu responsable du préjudice subi par le Client.

4.8 CONFIDENTIALITE DES DONNEES

Ezeepant SAS ne conserve aucune information de nature personnelle ou bancaire (§6. Paiement).

Le client utilisateur a connaissance et accepte la présence des équipements électroniques installés dans les matériels Ezeepant SAS. A la fois pour offrir un résultat agronomique de qualité et pour optimiser les consommations des ressources énergétiques et d'eau, Ezeepant SAS relève des informations climatiques ou agronomiques, pour le bon fonctionnement de ses matériels, sans aucune liaison hertzienne et indépendamment d'autres matériels présents sur les lieux d'utilisation.

Sur simple demande, par mail à contact@ezeeplant.com le Client peut obtenir les types de données recueillies.

ARTICLE 5. PRIX

Les prix des abonnements sont affichés sur le Site Internet. Ils sont indiqués en euros et toutes taxes comprises (TTC). Les prix sont soumis à la TVA française au taux en vigueur au jour de la souscription. Les prix facturés sont ceux en vigueur lors de la souscription de l'abonnement par le Client. Ils s'entendent frais de livraisons et emballages inclus. Les prix sont portés à la connaissance du Client sur l'écran récapitulatif avant validation définitive de la souscription.

ARTICLE 6. PAIEMENT

Le règlement de la souscription d'un abonnement se fait uniquement par carte bancaire ou par LCR. Ezeeplant SAS accepte les cartes bancaires VISA, MASTERCARD, AMERICAN EXPRESS. Le Client doit renseigner le numéro de la carte bancaire, sa date d'expiration et le numéro de vérification.

Le paiement s'effectue sur les serveurs bancaires sécurisés de notre partenaire PayZen, lequel conserve également les informations nécessaires aux prélèvements. Aucune donnée bancaire concernant le Client ne transite via le Site Internet et les coordonnées bancaires des Clients ne sont pas conservées par Ezeeplant SAS. Ezeeplant SAS ne saurait donc être tenue responsable en cas d'usage frauduleux des moyens de paiement utilisés.

La souscription de l'abonnement est validée par Ezeeplant après réception de l'autorisation de débit du compte du Client par l'organisme payeur. En cas de refus de l'organisme payeur, la commande sera automatiquement annulée et le Client sera prévenu par courrier électronique. Si une transaction s'avère impossible, l'abonnement est alors annulé de plein droit, alors aucune somme n'est prélevée en dehors des livraisons et commandes engagées auprès d'Ezeeplant.

Après la réussite de la transaction, une facture électronique est ajoutée à l'espace personnel du Client dans la rubrique "Mes factures". Tous les mois, le Client sera prélevé sur le compte lié à la carte bancaire qu'il aura utilisée lors de la souscription de l'abonnement. Le paiement est directement effectué auprès de la Banque. Les coordonnées de la carte de crédit sont cryptées grâce au protocole de sécurité SSL et ne sont jamais acheminées en clair sur le réseau.

ARTICLE 7. CODES PROMOTIONNELS

Le Client peut bénéficier de bons ou codes promotionnels émis par le site www.ezeeplant.com ou par des actions promotionnelles via des partenaires. Pour utiliser son code promotionnel valable sur le Site Internet, le Client doit saisir le code qui lui est communiqué dans le champ "Un code promo ?", présent sur la page "Votre panier".

Pour être automatiquement déduit du montant de l'abonnement, le Client doit cliquer sur l'icône "valider". La durée de validité du code promotionnel ou du bon de réduction est indiquée sur le support sur lequel il est communiqué.

ARTICLE 8. LIVRAISON

La livraison des jardins est réalisée exclusivement dans les limites géographiques décrites à l'article §2 des présentes CGV.

D'une manière générale, la livraison impose d'avoir accès au lieu d'implantation tel que le Client l'a décrit à la commande (Article 4.4.4), avec les modalités suivantes :

1. Un rendez-vous validé par le partenaire local sur la page Ezeplant.com ;
2. La présence du Client, ou d'une personne mandatée, présente sur site ;
3. Une adresse, des informations suffisantes, des accès libres de tout obstacle et ouvert pour atteindre le lieu d'implantation ;
4. Un espace sur le lieu d'implantation de 100cm de large par 60cm de profondeur ;
5. Un accès disponible sur tout le parcours depuis l'entrée du bâtiment de 70cm minimum de large ;
6. En sus si l'installation inclut des équipements optionnels ;
7. L'éclairage : la présence d'une prise de courant normalisée à moins de 1m de distance ;
8. L'alimentation automatique en eau : le piquage d'alimentation muni d'une vanne d'arrêt fonctionnelle de diamètre standard réseau d'eau sanitaire ½ pouce.

Le Client s'assurera qu'à l'heure de rendez-vous convenue, l'ensemble des points cités soient conformes et fonctionnels. A défaut, les conditions n'étant pas réunies, le partenaire Ezeplant SAS pourra refuser d'opérer la livraison et dans ce cas, Ezeplant SAS se réserve le droit de facturer les frais engagés et de suspendre unilatéralement l'abonnement ou de le résilier, si trois livraisons s'avèrent impossibles, faute de disposer sur site des conditions définies ci-avant.

Lors de la première livraison, le partenaire local Ezeplant SAS assure la mise en place du bac, du sous-bac et de l'habillage (le parement), le contrôle ou le réglage des différents composants, et enfin le remplissage de la réserve d'eau. Pour obtenir un résultat agronomique attendu, le partenaire local Ezeplant SAS s'assurera également de la conformité des dispositifs et de la correspondance des informations liées à lieu d'implantation.

Après une première livraison, l'opération devient le renouvellement. Seule la partie intérieure contenant des plantes et leur substrat, propriété incessible d'Ezeplant SAS est échangée, le bac garni de la nouvelle commande contre le bac de la commande précédente. L'opération se décompose de la sorte : le partenaire Ezeplant SAS accède au lieu d'implantation, ôte le parement, opère le remplacement, remonte le parement et prend en charge le retour du bac obsolète.

S'il existe des contraintes liées à des accréditations ou habilitations à entrer, la livraison de commandes dans des locaux sécurisés, bâtiments normés, à étudier au cas par cas. Pour cela le Client adresse une demande à contact@ezeplant.com

La veille de la livraison, le Client reçoit un e-mail lui rappelant la date et le créneau horaire de livraison.

Ezeplant SAS ne pourra être tenue pour responsable des conséquences dues à un retard d'acheminement.

Lors de la réception de la commande, une pièce d'identité peut être légitimement demandée au Client par le partenaire Ezeplant SAS pour authentification du dépositaire. Le Client doit s'assurer de la conformité de sa commande lors de la réception du jardin. Le Client doit signer le bon de livraison présenté par le livreur qui est la preuve que la livraison a bien été effectuée.

ARTICLE 9. RESERVE DE PROPRIETE ET TRANSFERT DE RISQUES

Si le Client en a fait une mention expresse sur la commande de renouvellement, le renouvellement pourra s'opérer sur le pas de la porte de l'adresse renseignée par le Client ou en présence d'un tiers (gardien ou voisin par exemple). Dans ce cas, le Client doit désigner et mandater un tiers en remplissant la fiche-mandat éditée à cet effet. Le Client admet alors sans réserve que le renouvellement a été pleinement exécuté par le

partenaire Ezeeplant SAS dès lors que le tiers mandaté a signé la fiche de réception en son nom. Il revient au Client, ou à la personne mandatée, de vérifier le contenu.

Dans le cas où les frais de livraison ou de renouvellement ne sont pas compris dans le prix de l'abonnement, la signature de la fiche de livraison, en son nom propre ou pour le compte du client vaut acceptation des frais de livraison.

Les plantes et équipements demeurent la propriété de Ezeeplant SAS jusqu'au paiement intégral du coût mensuel de l'abonnement. Le défaut de paiement pourra entraîner la revendication des produits par Ezeeplant SAS. A compter de la livraison du jardin au Client, les risques des marchandises livrées sont transférés au Client.

ARTICLE 10. GARANTIES

GARANTIES LEGALES

Pour tous les produits vendus sur le Site Internet www.Ezeeplant.com, Ezeeplant SAS est tenue responsable des défauts de conformité du bien au contrat dans les conditions de l'article L. 217-4 et suivants du Code de la consommation et des défauts cachés de la chose vendue dans les conditions prévues aux articles 1641 et suivants du Code civil. Les principales dispositions légales prévoyant ces garanties légales sont reproduites en ANNEXE 2.

Il est rappelé que lorsqu'il agit sur le fondement de la garantie légale de conformité, le consommateur :

- bénéficie d'un délai de deux ans à compter de la délivrance du bien pour agir ;
- peut choisir entre la réparation ou le remplacement du bien, sous réserve des conditions de coût prévues par l'article L. 217-9 du Code de la consommation ;
- est dispensé de rapporter la preuve de l'existence du défaut de conformité du bien durant les vingt-quatre (24) mois suivant la délivrance du bien sauf pour les biens d'occasion.

Il est précisé que le délai de 24 mois est applicable aux achats effectués à compter du 18 mars 2016. Pour les achats effectués avant le 18 mars 2016, le délai est de 6 mois.

La garantie légale de conformité s'applique indépendamment de la garantie commerciale éventuellement consentie.

Il est rappelé que le consommateur peut décider de mettre en œuvre la garantie contre les défauts cachés de la chose vendue au sens de l'article 1641 du Code civil et que dans cette hypothèse, il peut choisir entre la résolution de la vente ou une réduction du prix de vente conformément à l'article 1644 du Code civil.

GARANTIE COMMERCIALE

Certains produits vendus sur le Site Internet peuvent bénéficier d'une garantie commerciale, sous réserve que cette garantie figure sur la fiche produit. Toutefois, cette garantie ne s'appliquera pas en cas de problème causé par une négligence, une détérioration provenant d'événements extérieurs, d'accidents, de l'usure, d'une mauvaise installation ou d'une utilisation non-conforme par le Client. Si le produit s'avérait défectueux pendant la période de garantie, le Client est invité à prendre contact avec le service Clients pour connaître les démarches liées au service après-vente.

ARTICLE 11. DROIT DE RETRACTATION

En référence à l'article L. 221-18 du code de la consommation, le Client dispose d'un délai de quatorze (14) jours, à compter du jour de la réception du premier jardin, pour exercer son droit de rétractation. Ce droit peut être exercé par le Client sans qu'il n'ait à justifier de motifs ou à payer de pénalités, à l'exception des frais de renvoi de la marchandise qui sont à sa charge.

Le droit de rétractation ne s'applique pas aux produits susceptibles de se détériorer ou de se périmer rapidement (comme les produits alimentaires).

Le Client qui souhaite se rétracter doit, au préalable, contacter directement le Service client par mail ou saisir sa demande de retour sur le Site Internet, dans son espace personnel depuis la page de détail de la commande. Le Client peut également compléter et renvoyer à Ezeplant SAS, le formulaire de rétractation type figurant en ANNEXE 1 des présentes CGV, ainsi que dans la confirmation de commande qui lui a été adressée par mail.

Le Client doit ensuite renvoyer, à ses frais et risques, le ou les produit(s) à Ezeplant SAS, au plus tard dans les 14 jours suivant la communication de sa décision de se rétracter.

Tout produit endommagé, incomplet, absent ne sera ni échangé, ni remboursé et sera réexpédié au Client.

Le remboursement sera effectué par Ezeplant SAS dans le délai de quatorze (14) jours à compter de la date de récupération du produit complet détaillé sur le bon de commande ou jusqu'à ce que le Client ait fourni une preuve de l'expédition du bien, la date retenue étant celle du premier de ses faits.

Le remboursement du client sera réalisé à condition que le ou les produit(s) :

- soient retournés dans leur emballage d'origine, dans un parfait état de revente (non abîmés, endommagés ou salis par le Client), accompagnés de tous les accessoires éventuels, notices d'emploi et documentation avec l'original de la facture d'achat,
- n'aient manifestement pas fait l'objet d'une utilisation durable.

Rappel Article L221-18 du Code de la consommation

Le consommateur dispose d'un délai de quatorze jours pour exercer son droit de rétractation d'un contrat conclu à distance, à la suite d'un démarchage téléphonique ou hors établissement, sans avoir à motiver sa décision ni à supporter d'autres coûts que ceux prévus aux articles L. 221-23 à L. 221-5.

Le délai mentionné au premier alinéa court à compter du jour :

1° De la conclusion du contrat, pour les contrats de prestation de services et ceux mentionnés à l'article L. 221-4 ;

2° De la réception du bien par le consommateur ou un tiers, autre que le transporteur, désigné par lui, pour les contrats de vente de biens. Pour les contrats conclus hors établissement, le consommateur peut exercer son droit de rétractation à compter de la conclusion du contrat.

Dans le cas d'une commande portant sur plusieurs biens livrés séparément ou dans le cas d'une commande d'un bien composé de lots ou de pièces multiples dont la livraison est échelonnée sur une période définie, le délai court à compter de la réception du dernier bien ou lot ou de la dernière pièce.

Pour les contrats prévoyant la livraison régulière de biens pendant une période définie, le délai court à compter de la réception du premier bien.

ARTICLE 12. SERVICE CLIENTS

Pour toute question ou réclamation, vous pouvez nous contacter aux coordonnées suivantes :

Email : contact@ezeplant.com

Téléphone : +33 (0)6 13 79 32 32

Du lundi au samedi de 8h30 à 12h00.

Adresse : Ezeplant SAS – Rue des tanneurs – 63120 VOLLORE-VILLE

ARTICLE 13. ADAPTATION ET MODIFICATION DES CGV

Ezeeplant SAS se réserve la possibilité d'adapter ou de modifier à tout moment les conditions générales de vente. En cas de modification, il sera appliqué à chaque commande les conditions générales de vente en vigueur au jour de souscription d'un abonnement sur le site. Le client sera informé par e-mail de tout changement.

ARTICLE 14. DONNEES PERSONNELLES

14.1. DONNEES COLLECTEES

Dans le cadre de la souscription à un abonnement, Ezeeplant SAS collecte les données personnelles suivantes : nom, prénom, adresse e-mail, adresse postale complète, numéro de téléphone. Les champs obligatoires pour enregistrer votre inscription sont signalés par un astérisque au moment de la collecte. Les données collectées sont conservées pendant trois (3) années après votre désabonnement.

14.2. FINALITES ET DESTINATAIRES

Seule la société Ezeeplant SAS et, ses partenaires sous-traitants sont destinataires des données personnelles des Clients recueillies lors de la souscription à un abonnement. La collecte de ces données a pour finalité le traitement, l'exécution et la gestion des abonnements Ezeeplant SAS, et sous réserve de l'accord préalable du client, la prospection commerciale. Les données collectées, le numéro de téléphone du Client sont uniquement utilisées pour les besoins de la livraison, ne sont pas cédées à d'autres fins.

14.3. DROITS DES PERSONNES

La collecte et le traitement des données personnelles reposent sur le consentement du Client, matérialisé par une case à cocher lors de la souscription à un abonnement.

Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 et au Règlement européen sur la protection des données personnelles (RGPD) 2016/679/UE du 27 avril 2016, le Client dispose d'un droit d'accès, d'opposition, de rectification, d'effacement, de limitation du traitement, d'un droit à la portabilité, et de retrait de son consentement au traitement, sur les données le concernant.

Ces droits peuvent être exercés par courriel à : contact @ ezeeplant.com

Les Clients sont en droit d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle.

Pour plus d'informations, consultez le site internet de la CNIL : <https://www.cnil.fr>

Conformément à l'article L.223-2 du Code de la consommation, le candidat est informé qu'il a la possibilité, s'il le souhaite, de s'inscrire sur une liste d'opposition au démarchage téléphonique disponible sur le site internet www.bloctel.gouv.fr

ARTICLE 15. INFORMATIONS SUR LES COOKIES

L'implantation de témoins de connexion (ou cookies) pourra être faite dans votre terminal utilisateur à l'occasion de l'utilisation du présent Site Internet. L'utilisateur peut configurer son ordinateur afin de refuser l'enregistrement de ces témoins de connexion. Ce dernier n'a que pour but d'enregistrer des informations relatives à la navigation de l'utilisateur à des fins de statistiques et d'amélioration de service. Il facilite une reconnexion sur le Site Internet en évitant à l'utilisateur de ressaisir certaines informations préalablement demandées.

ARTICLE 16. PROPRIETE INTELLECTUELLE

Tous les contenus figurant sur les pages web sont la propriété d'Ezeeplant SAS ou de tiers, et sont protégés par des droits de propriété intellectuelle. (Notamment images, photos, textes, musiques, marques, logos, etc.). Rappel :

- *Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droits ou ayants cause est illicite (article L. 122-4 du Code de la propriété intellectuelle).*
- *Constitue un délit de contrefaçon toute reproduction, représentation ou diffusion, par quelque moyen que ce soit, d'une œuvre de l'esprit en violation des droits de l'auteur, tels qu'ils sont définis et réglementés par la loi (article L. 335-3 alinéa 1 du Code de la propriété intellectuelle).*

ARTICLE 17. RESPONSABILITE

Ezeeplant SAS ne saurait être tenue pour responsable de la non-exécution du contrat conclu en cas d'un événement de force majeure tel que défini par la législation française.

Dans une telle hypothèse, l'exécution des obligations d'Ezeeplant SAS sera suspendue. Ezeeplant SAS en avisera le Client dans la mesure du possible.

ARTICLE 18. DROIT APPLICABLE, LITIGE ET MEDIATION

Toutes les clauses figurant dans les présentes CGV, ainsi que toutes les opérations d'achat et de vente qui y sont visées, sont soumises au droit français exclusivement.

En cas de réclamation ou de litige, Ezeeplant SAS recommande au Client de s'adresser en premier lieu au service clients en vue de résoudre à l'amiable le litige.

Si aucun accord amiable n'est trouvé entre le Ezeeplant SAS et le Client, ce dernier a la possibilité, en application des dispositions de l'article L. 612-1 et suivants du Code de la Consommation, de saisir un médiateur de son choix.

A défaut d'accord entre le Ezeeplant SAS et le Client, le litige peut être porté devant les juridictions françaises compétentes.

ARTICLE 19. PREUVE ET CONSERVATION

Les données informatiques d'Ezeeplant SAS et celles de ses prestataires, constitueront la preuve de l'ensemble des transactions passées entre Ezeeplant SAS et le Client.

Ezeeplant SAS assure la conservation du contrat conclu par voie électronique, conformément aux dispositions légales en vigueur, s'il concerne une somme supérieure ou égale à 120 € pendant un délai de dix (10) ans à compter de la conclusion du contrat et si le Client lui en fait la demande, en garantit l'accès à tout moment.

Le Client dispose d'un accès à ces documents dans son espace personnel sur le site web Ezeeplant.

ARTICLE 20. INDEPENDANCE DES CLAUSES

Si pour quelque raison que ce soit, l'une des clauses des présentes CGV était déclarée ou tenue pour nulle, illégale ou dépourvue d'effet juridique, cette nullité, illégalité ou absence d'effet juridique, n'affecterait pas les autres dispositions des CGV, lesquelles s'appliqueraient.

Dans ce cas lui sera substituée une nouvelle clause ayant autant que faire se peut, les mêmes effets juridiques et économiques.

ANNEXE 1 - FORMULAIRE DE RETRACTATION TYPE

A l'attention de Ezeepant SAS – Rue des tanneurs – 63 120 VOLLORE-VILLE,

Email : contact@ezeepant.com

Je vous notifie par la présente ma rétractation du contrat portant sur la vente du produit suivant :
(Indiquer le type d'abonnement) souscrit le (Préciser la date de souscription), numéro de commande
..... (Compléter le numéro).

Indiquer vos nom, prénom et adresse ;

Indiquer la date du jour ;

Si le formulaire est envoyé par courrier, merci d'apposer votre signature en bas de la page.

ANNEXE 2 – DISPOSITIONS LEGALES

Article L217-4 du Code de la Consommation

Le vendeur livre un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance.

Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité.

Article L217-5 du Code de la Consommation

Le bien est conforme au contrat :

1° S'il est propre à l'usage habituellement attendu d'un bien semblable et, le cas échéant :

- s'il correspond à la description donnée par le vendeur et possède les qualités que celui-ci a présentées à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle ;

- s'il présente les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre eu égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, par le producteur ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage ;

2° Ou s'il présente les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties ou est propre à tout usage spécial recherché par l'acheteur, porté à la connaissance du vendeur et que ce dernier a accepté.

Article L217-12 du Code de la Consommation

L'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans à compter de la délivrance du bien.

Article L217-16 du Code de la Consommation

Lorsque l'acheteur demande au vendeur, pendant le cours de la garantie commerciale qui lui a été consentie lors de l'acquisition ou de la réparation d'un bien meuble, une remise en état couverte par la garantie, toute période d'immobilisation d'au moins sept jours vient s'ajouter à la durée de la garantie qui restait à courir.

Cette période court à compter de la demande d'intervention de l'acheteur ou de la mise à disposition pour réparation du bien en cause, si cette mise à disposition est postérieure à la demande d'intervention.

Article 1641 du Code Civil

Le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage que l'acheteur ne l'aurait pas acquise, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus.

Article 1648 alinéa 1er du Code Civil

L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice.